

**L'UNEDIC VOLE LES
INDEMNITES
CHOMAGE !**

L'Unedic est la branche responsable de l'Assurance Chômage qui détermine les modalités de versement des droits ARE. C'est un organisme paritaire géré par les partenaires sociaux (Medef, CGT, FO, CFDT, CFE-CGC). Elle a un déficit de 12 milliards et emprunte largement sur les marchés financiers qui spéculent sur votre misère. Tous les 3 ans les partenaires sociaux négocient la Convention d'Assurance Chômage. **Ces négociations aboutissent toujours à la réduction de la période d'indemnisation des demandeurs d'emploi.** La nouvelle convention est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2011 et couvre la période 2011-2013. Il faut savoir que cet accord ne suffit pas à répondre à la situation dramatique des chômeurs et dans le cas de Yamina cela va même jusqu'à annuler des droits ARE.

Le cas de Yamina :

« Le 04/02/2009, elle a bénéficié d'une ouverture de droits pour 700 jours à 44.90 euros.
Après 432 jours de chômage, elle a retravaillé : il lui restait alors 268 jours (9 mois)
d'indemnisation à 44.90 euros soit un capital de 12.033,20 euros.

Lors de sa réadmission au chômage le 23/06/2011 (après 345 jours de travail), ses nouveaux droits étaient de 345 jours (11 mois) d'indemnisation à 34.77 euros soit un capital de 11.995.65 euros.

L'UNEDIC a retenu le capital le plus élevé, et lui a versé ses anciens droits restants soit 9 mois à 44.90 euros et rien d'autres après.

L'UNEDIC A TOUT SIMPLEMENT ANNULE SES NOUVEAUX DROITS
(soit 11 mois à 34.77 E /jrs = 11.995.62 euros)

UNE SITUATION DRAMATIQUE :

- Depuis 2007 1200 000 chômeurs de plus se sont inscrits à Pôle Emploi.
- 1000 chômeurs par jour se sont inscrits à Pôle Emploi en novembre 2011.
- 4,8 millions de personnes sont désormais touchées par le chômage en France soit 10% de la population.
- 1,8 million de demandeurs d'emploi sont en fin de droits ARE.
- De plus en plus de chômeurs sont jetés vers les minima sociaux.

« Parallèlement à cela on constate une augmentation vertigineuse de la précarité avec son lot de petits boulots qui ne permettent pas de vivre »

La Convention d'Assurance Chômage ne joue pas son rôle puisqu'elle n'indemnise qu'un chômeur sur deux alors que la situation de l'emploi ne fait que se dégrader. Les entreprises ferment, licencient et délocalisent laissant sur le carreau des millions de salariés. Et alors que l'Unedic devrait justement soutenir ceux qui sont touchés par le chômage c'est le contraire qui se produit : dernièrement les propositions du Patronat sont de rétablir la dégressivité des Allocations de Retour à l'Emploi ! Ce serait PIRE !

DENONCONS ENSEMBLE LES ARNAQUES DE L'UNEDIC A LA SOLDE DU PATRONAT !